

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARAYMOND ENERGIES

1 - Informations générales

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « Conditions Générales de Vente ») s'appliquent à la relation contractuelle entre le fournisseur ARAYMOND ENERGIES, SASU (ci-après " le Fournisseur " et la société cliente identifiée sur l'Offre (telle que définie ci-après) (ci-après "Client"). Le Fournisseur et le Client sont ci-après dénommés collectivement les "Parties".

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à tous les Contrats (tels que définis ci-après).

Toute référence aux documents standards du Client sur tout type de document, y compris sur un site Internet, faisant allusion à un autre document, ne saurait être considérée comme opposable au Fournisseur, sauf après avoir obtenu l'accord préalable et écrit de cette dernière. Nul accord d'utilisation d'un site Internet ou autre accord électronique ne saurait s'appliquer au Fournisseur ou l'engager, indépendamment du fait que ce dernier ait cliqué ou non sur « OK », « J'accepte » ou toute marque d'acceptation similaire.

Toute dérogation aux présentes Conditions Générales de Vente doit être confirmée par écrit par le Fournisseur.

Le terme "écrit" désigne tout document établi sur tout support papier ou électronique ou par télécopie.

L'un quelconque des actes suivants de la part du Client constituera son acceptation du Contrat dans son intégralité : (i) en accusant réception de l'Offre ; (ii) en émettant une Commande (telle que définie ci-après) ; (iii) en acceptant la livraison des Produits ; ou (iv) par tout autre comportement qui reconnaît l'existence d'un contrat d'achat et de vente des Produits. Toute condition supplémentaire ou dérogatoire proposée par le Client, que ce soit dans ses documents de RFQ (appel d'offres), ses lettres d'attribution ou de nomination, ses bons de commande, ses bons de réception, ses plannings ou autres, est inacceptable et expressément rejetée par le Fournisseur, ne fait pas partie du Contrat et n'aura aucun effet sur les achats de Produits par le Client ou sur la relation entre les Parties. De même, les dispositions des Contrats entre le Client et son ou ses clients ne lient pas le Fournisseur. L'acceptation par le Client de l'Offre et l'exécution par le Fournisseur de tout Bon de Commande émis par le Client sont expressément limitées et conditionnées à l'acceptation par le Client des termes de l'Offre et des présentes Conditions Générales de Vente exclusivement. Les Parties conviennent que, dès lors qu'un Contrat a été accepté par le Client, toutes les expéditions ultérieures de Produits, qu'ils soient vendus à des prix révisés ou à d'autres conditions commerciales, seront régies exclusivement par les présentes Conditions Générales de Vente, indépendamment du fait qu'elles aient fait l'objet d'un nouveau devis ou d'un devis révisé.

2 - Définition

Commande : est définie à l'article 4.1.

Contrat: est défini à l'article 3.

Documentation Qualité du Produit(s) : compile, notamment, la description du Produit(s) (performance, les dimensions et les certificats matière) ainsi que le Guide d'Utilisation du Produit et le Manuel d'Instructions et de Maintenance.

Guide d'Utilisation du Produit(s) : désigne les conditions dans lesquelles le Produit(s) doit être utilisé.

Informations Confidentielles : désigne toute information, quelle que soit la forme sous laquelle elle est transmise, et les éléments contenant de l'information (y compris les photographies, les échantillons, les modèles, les prototypes) divulgués par ou pour le compte du Fournisseur au Client ou auxquels le Client est exposé, y compris, sans limitation, les méthodes de fabrication, les procédures, les processus, les plans de contrôle, les technologies, le savoir-faire, les secrets commerciaux, les formules, les idées, les inventions, les dessins, les spécifications, les données sur les produits, les conceptions, les logiciels, les plans d'affaires, les plans de marketing, les informations sur les opérations commerciales, les informations financières, les informations sur les prix, les stratégies, les listes de clients, les listes de fournisseurs et toutes les représentations, compilations, analyses et résumés de ce qui précède.

Livraison : désigne le lieu où le Fournisseur remettra physiquement les Produits au Client ou à son représentant, tel que défini par l'Incoterm® (ICC 2020) applicable défini à l'article 8.3.

Manuel d'Instructions et de Maintenance : désigne les instructions d'installation, de démontage et de stockage ainsi que le plan de maintenance que le Client doit respecter.

Offre : désigne le devis et les documents qui y sont joints et/ou référencés émis par le Fournisseur et communiqués au Client en vue de la vente de ses Produits.

Produit(s) : désigne les produits et, éventuellement les services (à titre accessoire) proposés à la vente par le Fournisseur, tels que définis dans son Offre.

Protocole de Test d'Acceptation du Produit : est défini à l'article 5.1.

Spécifications : désigne le « Z-Client drawing » qui fait partie de l'Offre et qui définit les caractéristiques essentielles des Produits ainsi que la Documentation Qualité du Produit(s).

Outilage : désigne l'équipement, l'outillage, les gabarits, les matrices, les jauge, les moules, les montages et/ou les modèles nécessaires à la production des produits.

Z-Client drawing : définit les caractéristiques essentielles du Produit(s).

3 - Le champ d'application de l'accord

Les documents suivants constituent l'intégralité du Contrat entre les Parties, chaque document prévalant sur les autres dans l'ordre de priorité décroissant indiqué ci-dessous :

- (i) Les présentes Conditions Générales de Vente,
- (ii) L'Offre acceptée par tout moyen, notamment par un accusé de réception,
- (iii) Les Spécifications ainsi que tout Manuel d'Instructions et de Maintenance applicable, protocole de test d'acceptation et tout accord écrit signé par les deux Parties, complétant les présentes Conditions Générales de Vente,
- (iv) Le bon de livraison,
- (v) La facture.

Ces documents, pris dans leur ensemble, constituent l'accord contractuel applicable entre les Parties (ci-après le « Contrat »). Le Contrat contient l'intégralité de l'accord des Parties et constitue l'expression finale de leur accord et une déclaration complète et exclusive de ses termes, il remplace toutes les déclarations et tous les accords oraux et écrits antérieurs concernant les sujets qui y sont abordés, et, sauf disposition contraire dans le présent document, il ne peut être amendé, modifié ou complété d'une autre manière, à moins qu'un tel amendement, une telle modification ou un tel complément ne soit fait par écrit et ne déclare explicitement l'intention des Parties de modifier ce Contrat et ne soit signé par le Fournisseur.

Le Client reconnaît expressément que, à moins qu'ils ne soient expressément inclus dans le Contrat, toutes les descriptions, illustrations ou autres informations contenues dans les présentations du Fournisseur, les brochures, les dépliants, les prospectus, le matériel du site web ou tout autre matériel promotionnel, sont seulement communiqués à des fins d'information, ne sont pas contractuelles, ne doivent pas être invoquées par le Client et ne font pas partie du Contrat.

4 - Méthode utilisée pour passer les Commandes

Le Contrat n'est valable qu'après l'acceptation expresse de la Commande par le Fournisseur dans le cas où cette Commande aurait des conditions différentes de l'Offre.

La Commande est acceptée par le Fournisseur par tout moyen écrit.

Toute Commande expressément acceptée par le Fournisseur sera réputée entraîner l'acceptation par le Client de l'Offre du Fournisseur.

ARAYMOND ENERGIES SASU		V. 26/03/2024 FR-FINAL	Page 3/13
------------------------	--	---------------------------	-----------

Toute demande du Client de récupérer ses Commandes via un portail ou tout autre moyen sera soumise à l'accord préalable écrit Fournisseur. En tout état de cause, quand bien même le Fournisseur aurait accepté cette pratique, le Client devra s'assurer que le Fournisseur a récupéré lesdites Commandes. A cet égard, à défaut de vérification par le Client, la responsabilité du Fournisseur ne pourra être engagée.

4.1 - Commande

La commande désigne un bon de commande ou tout document similaire émis par le Client formalisant sa décision ferme et définitive d'acheter les Produits au Fournisseur après réception et, si nécessaire, négociation, de l'Offre. Sauf accord contraire écrit du Fournisseur, la Commande ne contient aucune stipulation ou condition qui constitue une réserve à l'Offre et précise le volume de Produits que le Client souhaite acheter et la ou les dates de livraison souhaitées. Une fois émise, la Commande est contraignante pour le Client (ci-après la "Commande").

4.2 - Modification des Commandes

Toute modification du Contrat demandée par le Client doit être notifiée par écrit par le Client au Fournisseur qui évaluera et négociera raisonnablement cette demande. Toutefois, cette demande de modification ne sera opposable que si le Fournisseur a donné son acceptation préalable, écrite et expresse.

4.3 - Annulation de la Commande

La Commande exprime le consentement irréversible du Client au Contrat même s'il n'y est pas expressément référencé, en tout ou partie. Le Client ne peut annuler cette Commande sans l'accord préalable et expès du Fournisseur. Dans ce cas, le Client indemnisera le Fournisseur de tous les frais, dépenses engagés (notamment matériel spécifique, frais d'études, frais de main d'œuvre et d'approvisionnement, outillage) et de toutes les conséquences et dommages directs et indirects qui en découlent. En outre, l'acompte déjà versé restera acquis à au Fournisseur.

5 - Les travaux préparatoires et annexes à la Commande

5.1 Protocole de Test d'Acceptation du Produit

Étant donné que certains Produits peuvent être utilisés différemment et pour un certain nombre d'applications, le Client est entièrement responsable de s'assurer que le Produit qu'il a sélectionné est sûr et approprié pour l'utilisation prévue par le Client, en tenant compte de tous les facteurs qui pourraient avoir un impact sur les performances du Produit, y compris, sans s'y limiter, l'utilisation, le placement, l'assemblage ou l'interaction du Produit avec tout autre produit non fabriqué par le Fournisseur, les conditions météorologiques potentielles et autres conditions environnementales auxquelles les Produits peuvent être exposés, et tout agent de corrosion utilisé sur ou près du Produit ou existant dans l'environnement dans lequel le Produit est installé.

Dans le cadre de ce qui précède, le Client déterminera quels tests, le cas échéant, sont nécessaires pour s'assurer que les Produits sont sûrs et appropriés à l'utilisation prévue par le Client et fera réaliser ces tests et en analysera et évaluera les résultats.

Dans le cas où le Client demande au Fournisseur d'effectuer les tests, études et/ou évaluations des résultats des tests susmentionnés concernant l'utilisation prévue du Produit par le Client, et si le Fournisseur accepte cette demande, les détails spécifiques des tests à effectuer seront spécifiés par le Client dans un Protocole de Test d'Acceptation du Produit. Il est expressément convenu entre les Parties que le Protocole de Test d'Acceptation du Produit doit notamment, mais pas exclusivement, inclure et détailler le protocole de test et les critères selon lesquels le Produit sera déterminé par le Client comme étant sûr et approprié pour l'utilisation prévue par le Client (ci-après le "Protocole de Test d'Acceptation du Produit").

Dans ce cas, les coûts de tous ces tests seront entièrement supportés par le Client, sauf accord mutuel contraire dans le Protocole de Test d'Acceptation du Produit. Si le Client ne spécifie pas les tests à effectuer, il portera seul les risques et la responsabilité associés à cette décision. Le Fournisseur n'aura en aucun cas d'obligation ou de responsabilité en rapport avec le Protocole de Test d'Acceptation du Produit, même si le Client détermine ultérieurement que tout aspect du Protocole de Test d'Acceptation du Produit, y compris le type de tests effectués, la manière de tester ou l'interprétation des résultats, est inadéquat, incorrect ou autrement déficient.

5.2 - Remise des échantillons

Les échantillons ou prototypes transmis au Client sont strictement confidentiels. Les échantillons et prototypes ne peuvent être fournis à un tiers qu'avec l'autorisation expresse, préalable et écrite du Fournisseur.

Tous les échantillons et prototypes sont fournis au Client à titre d'information et ne doivent pas être utilisés à d'autres fins, ils sont donc vendus en l'état sans aucune garantie.

6 - Conditions d'utilisation des Produits et de l'Outilage

6.1 - Stockage

Avant l'installation, tous les Produits doivent être conservés dans leur emballage d'origine, non altéré, y compris, lorsque cela est possible, dans leurs sacs, boîtes, avec des films de protection et des palettes, et stockés dans un environnement couvert, sec et bien ventilé, de manière à s'assurer que les Produits sont protégés des conditions environnementales, notamment de la pluie, de la neige ou de l'humidité, et de toutes les autres conditions qui pourraient les soumettre à l'humidité.

Toutes les palettes ou autres emballages extérieurs doivent être stockés sur une surface plane et ne doivent pas être empilés les uns sur les autres. Le fait de ne pas stocker les Produits conformément à ce qui précède exonérera le Fournisseur de tous les engagements et les recours énoncés dans les présentes dans leur intégralité et, par conséquent, ces engagements et ces recours ne pourront être invoqués par le Client. Des informations complémentaires sur les instructions de stockage sont disponibles au sein du Manuel d'Instructions et de Maintenance.

Les emballages non consignés ne seront pas repris par le Fournisseur. Le Client s'engage à éliminer les emballages conformément à la législation environnementale locale.

6.2 - Traçabilité

Outre le stockage approprié des pièces, le Client est tenu de s'assurer que tous les Produits sont traçables avec précision jusqu'à l'installation finale, de sorte que le Client puisse identifier précisément sur quel site, les Produits portant un même numéro de lot ont été utilisés. Le fait de ne pas assurer la traçabilité des Produits conformément à ce qui précède annulera la garantie et les recours énoncés dans les présentes dans leur intégralité et, par conséquent, cette garantie et ces recours ne seront pas disponibles pour le Client.

6.3 - Conformité

Le Client doit s'assurer que l'installation, l'utilisation et la maintenance du ou des Produit(s) soient toujours conformes à toutes les lois applicables au Manuel d'Instructions et de Maintenance ainsi qu'au Guide d'Utilisation du Produit.

6.4 - Conservation de l'outillage

Seul l'outillage négocié séparément et entièrement payé par le Client conformément aux conditions de paiement de l'outillage énoncées dans l'Offre ou dans un autre accord écrit distinct deviendra la propriété du Client ("Outillage du Client"). Pendant son utilisation dans les usines de production du Fournisseur, l'Outillage du Client sera entretenu conformément aux pratiques habituelles de maintenance préventive du Fournisseur. Le Fournisseur n'a aucune obligation d'entretenir, de réparer ou de remplacer l'Outillage du Client au-delà de l'entretien préventif normal requis pour permettre la production du volume estimé aux taux de capacité et aux autres conditions énoncées dans l'Offre. Le Client supportera le risque d'usure normale, de perte ou de dommages autres que ceux causés intentionnellement par le Fournisseur. A la demande du Client et dans la mesure du possible, l'Outillage du Client sera identifié par un marquage approprié. Les prix facturés pour l'Outillage du Client ne comprennent pas les frais de transport, de stockage au-delà de l'achèvement du Contrat, ni les frais de marquage ou d'emballage. Le Client reconnaît que la possession par le Fournisseur de l'Outillage du Client est intégralement liée à l'exécution par le Fournisseur du Contrat. Par conséquent, en cas de résiliation, d'expiration ou d'annulation du Contrat pour quelque raison que ce soit, le Fournisseur aura un droit de

rétention sur l'Outillage du Client et pourra en conserver la possession jusqu'à ce que le Fournisseur soit payé en totalité pour tous les montants dus en vertu du Contrat. En outre, le Client n'aura aucun intérêt ou droit d'achat sur les biens, y compris l'Outillage, appartenant au Fournisseur ou à toute autre Partie, même si ces biens sont utilisés dans la production des Produits.

7 - Propriété intellectuelle et confidentialité

7.1 - Propriété intellectuelle et savoir-faire des documents et des produits

Tous les dessins, le savoir-faire, les conceptions, les spécifications, les inventions, les dispositifs, les développements, les processus, les droits d'auteur, les marques, les brevets et les demandes correspondantes, ainsi que toute autre information ou titre de propriété intellectuelle, qu'elle soit enregistrée ou non, divulguée, remise ou fournie de toute autre manière au Client par le Fournisseur, et tous les droits y afférents, seront collectivement dénommés "Propriété intellectuelle" du Fournisseur.

La Propriété Intellectuelle, sauf accord écrit contraire, restera la propriété du Fournisseur et sera gardée confidentielle par le Client conformément aux présentes Conditions Générales de Vente. Le Client n'aura aucune revendication ni aucun droit de propriété sur la Propriété Intellectuelle du Fournisseur et ses autres informations, sous quelque forme que ce soit, ainsi que toutes les copies de celles-ci, seront rapidement retournées au Fournisseur sur demande écrite de ce dernier. Le Client reconnaît qu'aucune licence ou droit, exprès ou implicite, de quelque sorte que ce soit, n'est accordé au Client en vertu des présentes, autre que ce qui pourrait être nécessaire à l'utilisation des Produits. A moins que cela soit spécifiquement prévu et détaillé pour le paiement comme convenu par le Fournisseur, la vente de Produits par le Fournisseur au Client n'inclut pas la conception, le développement ou les services connexes associés à la Propriété intellectuelle du Fournisseur.

La mention, l'incorporation du logo ou de tout autre détail du Client dans le dessin ne doit pas être interprétée comme une cession quelconque au Client de toute Propriété Intellectuelle et/ou de savoir-faire attaché au dessin du Z-Client drawing et les références indiquées dans le logo du Client ne doivent en aucun cas représenter ou être interprétées comme une approbation du Fournisseur.

7.2 - Confidentialité

Toutes les Informations Confidentielles sont et resteront la propriété du Fournisseur et sont considérées par le Client comme strictement confidentielles et utilisées uniquement dans le but de faire des affaires avec le Fournisseur. Le Client restreindra l'accès aux Informations Confidentielles du Fournisseur et limitera leur divulgation aux seuls employés, directeurs, responsables et conseillers du Client (collectivement, les "Représentants du Client") qui ont besoin de connaître les Informations Confidentielles pour atteindre l'objectif du présent Contrat, à condition que ces Représentants du Client aient reçu des instructions et soient tenus de ne pas divulguer les Informations Confidentielles ou de ne pas les utiliser à d'autres fins que celles autorisées par le présent Contrat et que le Client soit à tout moment entièrement responsable envers le Fournisseur de toute violation du présent Contrat par ses Représentants du Client. Le Client ne doit pas divulguer ou transférer toute Information Confidentielle du Fournisseur, directement ou indirectement, à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit du Fournisseur.

7.3 - Garantie en cas de violation

Lorsque la conception, le dessin, les informations techniques ("Données") sont fournies par le Client, le Client garantit que ces Données et leur utilisation ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou au savoir-faire de tiers. Le Client garantit également que le Fournisseur peut les utiliser librement sans enfreindre une obligation contractuelle ou légale.

Cependant, le Fournisseur n'a aucune obligation de défendre, d'indemniser ou de dégager le Client de toute réclamation, poursuite, procédure ou action affirmant que les Produits, que ce soit individuellement ou en combinaison avec tout autre composant, pièce, assemblage ou système, violent directement ou indirectement toute propriété intellectuelle d'un tiers lorsque la violation résulte de : (a) de la conception des Produits par le Client et/ou de la conformité du Fournisseur aux instructions ou exigences du Client, (b) de la modification des Produits autrement que par le Fournisseur ou ses agents autorisés, dans la mesure où cette violation aurait été évitée sans cette modification, (c) de l'utilisation des Produits sauf accord écrit entre le Fournisseur et le Client, (d) de la combinaison des produits avec des composants, pièces, assemblages ou systèmes non fournis par le Fournisseur, lorsque la combinaison est à l'origine de la violation et non les Produits seuls, ou la violation imputable à un fournisseur recommandé ou dirigé.

En tout état de cause, le Fournisseur n'aura aucune responsabilité en vertu du présent article à moins que le Client ne fournis au Fournisseur toutes les informations, la coopération et l'assistance concernant une réclamation couverte par le présent article et l'autorité pour la défendre. Le Fournisseur n'aura aucune responsabilité en vertu du présent article si et dans la mesure où une réclamation pour contrefaçon est fondée sur (1) une modification du Produit effectuée par le Client ou un tiers, (2) une modification du Produit effectuée par le Fournisseur à la demande du Client, (3) l'utilisation ou l'interconnexion par le Client du Produit en combinaison avec d'autres produits non fabriqués ou approvisionnés par le Fournisseur.

8 - Livraison, transport, inspection et acceptation des produits

8.1 Limites de délai et de capacité

Sauf indication contraire dans l'Offre, le Client devra : (i) fournir au Fournisseur au moins douze (12) semaines de délai de fabrication et huit (8) semaines supplémentaires de volumes prévisionnels glissants, qui deviennent automatiquement contraignants pour les Parties à compter de quatre (4) semaines avant la date de livraison mutuellement convenue, et (ii) commander des volumes de Produits qui respectent les limites de la capacité de production du Fournisseur. Le Client sera lié par les quantités commandées précédemment et ne pourra pas les modifier sans l'accord préalable écrit du Fournisseur.

8.2 Date de livraison

Les dates de livraison sont estimées et ne sont pas garanties. Le Fournisseur fera des efforts raisonnables pour respecter les dates de livraison demandées par le Client, à condition que le Client se soit conformé aux exigences du Fournisseur en matière de délais de livraison.

8.3 - Conditions de livraison

Sauf stipulation contraire dans l'Offre, l'Incoterm® (ICC 2020) applicables aux livraisons de Produits est Free Carrier (FCA) de l'entrepôt du Fournisseur figurant sur l'Offre. Les risques sont transférés au Client dès la livraison au lieu convenu entre les Parties sans préjudice du droit pour le Fournisseur d'invoquer le bénéfice de la clause de réserve de propriété.

Dans le cas où le Client est responsable du transport et en supporte le coût, le Client est responsable de toutes les conséquences financières d'une action directe du transporteur.

8.4 - Inspection des Produits

Le Client inspectera, à ses frais et sous sa responsabilité, les Produits à la Livraison pour identifier tout dommage apparent et visible, y compris notamment mais non exclusivement, les quantités manquantes et les dommages aux emballages extérieurs et visibles (ci-après le "Défaut apparent"). Si le Client ou son représentant constate un tel Défaut apparent lors de cette inspection, il en informera le Fournisseur par écrit dans un délai maximum de quarante-huit (48) heures à compter de la Livraison ou à compter du jour où le Client aurait dû raisonnablement en avoir connaissance. L'absence de notification d'un tel Défaut apparent dans le délai susmentionné avec toutes les informations qui seront raisonnablement demandées par le Fournisseur, annulera la garantie et les recours prévus à l'article 9 dans leur intégralité.

9 - Garantie ; essais et recours

9.1 - Garantie du Fournisseur

Sauf indication contraire dans l'Offre et sous réserve des conditions spécifiées dans les présentes, le Fournisseur garantit au Client que, au moment de la Livraison, les Produits seront conformes aux Spécifications.

9.2 - Détermination de la non-conformité

Si le Client soupçonne que des Produits sont non conformes aux Spécifications au moment de la Livraison, le Client fournira au Fournisseur une notification écrite que les Produits sont potentiellement non conformes, et ce dans les dix (10) jours à compter du moment où le Client a su ou aurait dû raisonnablement savoir que les Produits étaient potentiellement non conformes, y compris, mais sans s'y limiter, par des informations reçues du client direct ou indirect du Client. Le cas échéant, le Client fournira au Fournisseur, avec cette notification écrite, une preuve photographique de la présumée non-conformité ainsi que tous les Produits et les informations relatives au système demandés par le Fournisseur ou dont le Client devrait raisonnablement savoir qu'ils sont pertinents pour le Fournisseur, aux fins d'évaluer la contestation du Client et de tester et analyser les Produits, y compris, sans limitation, la nature et les détails relatifs au transport, au stockage, à l'installation et à l'utilisation, les conditions météorologiques et autres conditions environnementales auxquelles les Produits sont ou ont été exposés ainsi que les circonstances donnant lieu à la contestation par le Client sur la non-conformité des Produits.

Le manquement du Client à fournir en temps voulu une telle notification écrite ainsi que toutes les informations demandées ou autrement pertinentes annulera en intégralité des engagements du Fournisseur et les recours énoncés dans les présentes. Par conséquent, cette garantie de conformité et ces recours ne seront pas disponibles pour le Client. Si, après examen de ces informations, le Fournisseur convient que les Produits ne sont pas conformes aux Spécifications au moment de la Livraison, le Fournisseur fournira au Client l'un des recours spécifiés au présent article 9.

Si, toutefois, le Fournisseur n'est pas d'accord ou ne peut pas déterminer, à partir des informations fournies par le Client, si les Produits sont non conformes aux Spécifications à la date de la Livraison, alors la non-conformité aux Spécifications à la date de la Livraison sera déterminée par l'inspection et les analyses du Fournisseur des Produits et, le cas échéant, du système au sein duquel les Produits sont installés.

Dans le cadre de ce qui précède, pour permettre au Fournisseur d'inspecter et d'analyser les Produits, le Client devra, à la demande du Fournisseur, expédier au Fournisseur tous les Produits présumés non conformes (ou, si cela est impossible, un échantillon aléatoire statistiquement significatif) et, le cas échéant, pour les Produits installés, s'assurer que le Fournisseur est en mesure d'accéder, avec l'autorisation légale nécessaire, à tous les sites, qu'ils appartiennent au Client ou à un tiers, sur lesquels les Produits potentiellement non conformes et les systèmes ou ensembles connexes dans lesquels les Produits ont été installés.

Si, sur la base de l'inspection et des analyses du Fournisseur, ce dernier détermine que les Produits sont non conformes aux Spécifications à la Livraison, le Fournisseur lancera une analyse des causes afin de mieux comprendre comment cette non-conformité est apparue. Si l'analyse des causes détermine de manière concluante que les Produits sont non conformes aux Spécifications au moment de la Livraison en raison de facteurs sous le contrôle du Fournisseur, par opposition à des facteurs externes, alors le Fournisseur fournira au Client l'un des remèdes spécifiés dans cet article 9.

Si, toutefois, l'inspection et les analyses du Fournisseur ne démontrent pas que les Produits sont non conformes, le Client n'aura droit à aucun recours en vertu des présentes et l'enquête sur la contestation du Client sera définitivement close.

Les coûts de toute mesure de tri ou de confinement mise en place au cours de l'examen des informations, du processus d'inspection, d'analyse et de toute analyse des causes seront supportés par le Client, sauf s'il est établi que le Client a droit à un recours tel que spécifié dans les présentes.

Dans le cas où les produits sont conformes aux Spécifications, la garantie n'est pas applicable.

9.3 - Recours

Dans le cas où les Produits sont non-conformes, tels que déterminés conformément au présent article, la seule responsabilité du Fournisseur envers le Client et le SEUL ET UNIQUE RE COURS du Client en vertu de la présente garantie (que les Produits non conformes aient été ou non installés dans des assemblages de panneaux solaires et qu'ils doivent faire l'objet d'une action corrective, d'une action sur le terrain, d'une campagne de satisfaction ou d'une autre campagne de service ou d'une action similaire) sont limités, au choix du Fournisseur, aux éléments suivants : 1) fourniture d'un Produit(s) de remplacement pour chaque Produit(s) non conforme, ou 2) avoir du prix d'achat des Produits non conformes.

Les coûts de toute réparation fournie au Client, y compris les coûts de tout Produit de remplacement, seront soumis au plafond de responsabilité stipulée à l'article 13.

10 – Clause d'imprévision et de force majeure

10.1 - Clause d'imprévision

Les Parties reconnaissent que le Contrat constitue une formalisation raisonnable et équitable de leur coopération. Dans le cas où les données sur lesquelles repose le présent Contrat sont modifiées dans des proportions telles que le Fournisseur rencontre des difficultés sérieuses et imprévisibles (par exemple, mais sans s'y limiter, des augmentations significatives du prix des matières premières...), alors le Fournisseur, après notification écrite préalable, procédera aux ajustements qui sont nécessaires en raison des circonstances et qui n'étaient pas raisonnablement prévisibles au moment de l'Offre, afin que le Contrat soit équilibré.

10.2 - Force majeure

La survenance d'un cas de force majeure entraînera la suspension des obligations du Fournisseur à l'égard du Client. Toutefois, le Fournisseur fera tous ses efforts pour avertir le Client dans les meilleurs délais de la survenance d'un cas de force majeure. Le Fournisseur s'efforcera de remédier à la situation ainsi survenue dans les meilleurs délais. Il est expressément convenu que les Parties se concerteront afin de convenir du report de la réalisation des obligations du Fournisseur, affectées par le cas de force majeure, et du rééchelonnement du calendrier des échéances. Si cet événement se poursuit pendant une période supérieure à 10 jours calendaires, et en l'absence d'accord 15 jours après la notification de la survenance de l'événement de force majeure, chaque Partie pourra résilier le Contrat sans préavis. En application des présentes, il est expressément convenu que les événements de force majeure seront définis conformément à la loi applicable, étant entendu que les événements suivants notamment seront réputés comme étant des événements de force majeure : les grèves ou autres conflits sociaux bloquants, la guerre et toute décision gouvernementale pouvant entraîner une rupture de la chaîne d'approvisionnement, les intempéries paralyssantes, les accidents ou incidents routiers bloquants, les incendies, la pénurie de matières premières, les pénuries d'énergie, les pandémies et chacune de leurs conséquences constituent individuellement un événement de force majeure ou généralement, le fait, malgré toute la diligence déployée, de ne pouvoir effectuer la livraison conformément aux échéances par suite de l'interdiction ou de la non-réception des autorisations de transport par les autorités compétentes pour tous les sites concernées par la Livraison.

11 - Établissement du prix

Les prix sont indiqués dans l'Offre et les factures sont établies en fonction de cette dernière. Le prix correspond exclusivement aux Produits et services spécifiés dans l'Offre. Les prix sont exprimés en euro en hors taxe. Le prix sera augmenté de la Taxe sur la valeur au taux au jour de l'émission de la facture. Les paiements sont effectués en euros, sauf stipulation contraire dans l'Offre.

Le prix sera augmenté conformément aux stipulations spécifiques relatives à l'augmentation des prix contenues dans l'Offre ou, si aucune disposition relative à l'augmentation des prix n'est mentionnée dans l'Offre, les Parties pourront convenir d'un accord commun de tenir compte (même rétroactivement), dans le prix des Produits, de l'impact total des augmentations des prix des matières premières, des composants, de l'emballage et du transport, de l'augmentation des taux de main-d'œuvre, les fluctuations des taux de change des devises, les volumes réels inférieurs à ceux estimés par le Client, et tous les autres facteurs qui augmentent le coût de la fourniture des Produits au Client par le Fournisseur, y compris, mais sans s'y limiter, les modifications des tarifs douaniers, des taxes, des lois ou règlements relatifs au commerce ou à la sécurité nationale ou les actions gouvernementales similaires qui augmentent directement ou indirectement le coût total de la fourniture des Produits.

Outre le prix des Produits tel qu'indiqué dans l'Offre, toutes les taxes qui peuvent être imposées par toute autorité fiscale, découlant de la vente, de la livraison ou de l'utilisation des Produits et pour lesquelles le Fournisseur peut être tenu responsable de la collecte ou du paiement, soit en son nom propre, soit au nom du Client, seront payées par le Client au Fournisseur sur demande de ce dernier.

12 - Paiement

12.1 - Conditions de paiement

Sauf convention expresse contraire dans un accord spécifique, les paiements sont effectués conformément aux conditions de paiement telles que stipulées dans l'Offre. Dans le cas où l'Offre ne mentionnerait aucun délai de paiement et dans tous les autres cas, les factures sont payées dans un délai maximum de trente (30) jours fin de mois.

La compensation de créance ne pourra intervenir que dans la mesure et dans les conditions prévues par la loi applicable.

Les dates de paiement convenues dans le Contrat ne pourront jamais être reconsidérées unilatéralement par le Client pour quelque raison que ce soit, même en cas de litige.

Les acomptes sont versés sans escompte, sauf accord contraire des Parties dans une convention spécifique.

Si le Client ne se conforme pas à ce qui précède et compense, débite ou retient indûment des montants dus au Fournisseur, le Fournisseur sera en droit, en plus de tous ses autres droits en vertu des présentes ou de la loi applicable, de retenir les expéditions de Produits jusqu'à ce que le Client annule cette compensation, ce débit et/ou cette retenue indus.

12.2 - Retard de paiement

Tout retard dans les paiements donnera automatiquement droit au Fournisseur, et ce sans mise en demeure, à l'application d'intérêts qui seront au moins égaux à trois (3) fois le taux d'intérêt légal français.

Tout retard de paiement à l'échéance donnera automatiquement le droit à ARAYMOND ENERGIES de retenir l'expédition des produits, d'instituer de nouvelles conditions de paiement, d'annuler toute commande et de ne pas être responsable des conséquences directes ou indirectes découlant de ces actions.

En outre, le Fournisseur est en droit d'obtenir du Client une compensation raisonnable pour tous les frais de recouvrement dépassant cette somme fixe et encourus en raison du retard de paiement du Client.

12.3 - Modification de la situation du Client

Le Client est dûment informé que le Fournisseur recourt à une assurance-crédit ou un affacteur pour s'assurer du paiement de ses créances commerciales. En conséquence, en cas de détérioration de la situation du Client qui amènerait l'assureur-crédit du Fournisseur à limiter ou refuser la couverture des créances du Client, le Fournisseur se réserve le droit pour les Offres et Livraisons futures de modifier les conditions de paiement comme il le juge pertinent et nécessaire.

12.4 - Réserve de propriété

Le Fournisseur conserve la pleine propriété des biens faisant l'objet de la convention jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Le non-paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication de ces Produits. Toutefois, à compter de la livraison, le Client assume la responsabilité de tous les dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner.

13 - Responsabilité

13.1 - Définition de la responsabilité du Fournisseur

La responsabilité du Fournisseur est strictement limitée à la conformité des Produits aux Spécifications à la Livraison, telles que définies à l'article 9.1.

En conséquence et dans la plus large mesure autorisée par la loi applicable, le Fournisseur exclut toute autre garantie (expresse ou implicite) et responsabilité quelle qu'elle soit, y compris, mais sans s'y limiter, relatives aux sujets et événements suivants : (i) la qualité marchande et l'adéquation à un usage particulier ; (ii) les défauts de conception des Produits si ceux-ci ne sont pas entièrement conçus par le Fournisseur ; (iii) la sélection des Produits en vue de leur utilisation par le Client ; (iv) les défauts ou dommages causés par une installation, une modification, une réparation, un entretien (y compris le défaut d'entretien approprié), un stockage ou une manipulation non autorisés ou incorrects des Produits par le Client ou tout tiers ; (v) les Produits considérés par le Fournisseur comme des échantillons, des prototypes, des développements ou des pré-productions, étant donné que tous ces Produits sont fournis " EN L'ÉTAT " à des fins d'information uniquement ; (vi) tout composant, système ou assemblage non fabriqué ou vendu par le Fournisseur et/ou l'intégration, l'incorporation, l'interaction, la connexion, le placement ou l'utilisation des Produits dans ou avec un tel composant, système ou assemblage, (vii) les Produits qui ont été soumis à des dommages attribuables à ou causés par : (a) une mauvaise utilisation, un abus ou un vandalisme ou tout dommage lié au transport ; (b) un cas de force majeure ou toute autre circonstance ou action qui échappe au contrôle raisonnable du Fournisseur ; ou (c) une usure normale.

Par souci de clarté, il est précisé que si le Client refuse de participer à un rappel de Produits, qu'il soit initié en interne ou imposé par les autorités, il indemnisera et tiendra le Fournisseur à l'écart de toute dépense, réclamation ou action en justice résultant de tout retard ou défaut de réalisation du rappel.

13.2 - Limitation de la responsabilité d'ARAYMOND ENERGIES

Le Fournisseur n'est pas tenue de réparer les conséquences dommageables résultant de fautes du Client ou de tierce partie dans le cadre de l'exécution du Contrat.

Le Fournisseur ne sera pas responsable des dommages résultant de l'utilisation par le Client de documents techniques, d'informations ou de données provenant du Client ou imposées par ce dernier.

Si les pénalités et compensations prévues ont été convenues d'un commun accord, ces pénalités et compensations ont la valeur d'une indemnité forfaitaire, sont libératoires et sont exclusives de toute autre sanction ou compensation.

La responsabilité du Fournisseur, toutes causes confondues à l'exception des dommages corporels et de la responsabilité pour faute grave, ne dépassera pas, dans le cas de Produits non conformes, le prix d'achat total des Produits non conformes en cause, et, dans tous les autres cas, 10% du prix d'achat total payé ou à payer par le Client pour les Produits en vertu du Contrat. Nonobstant toute disposition contraire contenue dans les présentes, le Fournisseur ne sera en aucun cas responsable envers le Client de tout dommage indirect, spécial, exemplaire, punitif ou consécutif, y compris, mais sans s'y limiter, la perte de profits, la perte de revenus, la perte d'utilisation des Produits ou de l'équipement, le coût du capital, le coût de toute mise en service du site, le retard, l'interruption et/ou la défaillance ou tout dommage réclamé par le Client direct ou indirect.

Le Client garantit la renonciation à tout recours de ses émetteurs ou de tiers en relation contractuelle avec lui, contre le Fournisseur ou ses assureurs, au-delà des limites et exclusions susvisées.

Toute action en justice découlant ou liée aux Produits, aux Conditions de Générales de Vente et/ou au Contrat, quelle que soit la cause de l'action alléguée, doit être intentée par le Client ou par toute autre personne faisant une réclamation en vertu du présent Contrat, dans les deux (2) ans suivant la date de Livraison des Produits concernés au Client, ou dans un délai d'un (1) an après la naissance de la cause de l'action, selon l'hypothèse qui se réalise en premier.

14. Droit du fournisseur de résilier pour violation des obligations

Le Fournisseur se réserve le droit de résilier tout ou partie de la commande, sans aucune responsabilité du Fournisseur envers le Client ou tout autre tiers si le Client répudie, viole ou menace de violer l'une des conditions du Contrat.

15 - Résolution à l'amiable des litiges

Tous les litiges, controverses ou différends qui peuvent surgir entre les Parties aux présentes, en cas de violation de celles-ci ou à cause ou en lien avec la relation contractuelle, seront réglés à l'amiable par des négociations de bonne foi.

16 - Droit applicable - Attribution de compétence

A défaut d'accord amiable dans un délai de trente (30) jours à compter de la première réclamation de l'une ou l'autre des Parties, il est expressément convenu que tout litige relatif au Contrat, y compris notamment sa conclusion, sa durée ou son interprétation sera soumis au droit français et sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Grenoble, FRANCE, même en cas d'appel et de pluralité de défendeurs.

17 - Divers

Dans le cas où une clause des présentes Conditions Générales de Vente ou d'autres éléments du Contrat serait ou deviendrait invalide, cela n'affecterait pas la validité des autres clauses.

Aucune renonciation prétendue à une disposition de la convention ne sera effective si l'intention du fournisseur de renoncer à cette disposition n'est pas explicitement exprimée par écrit. Le fait que le Fournisseur n'exige pas l'exécution d'une disposition de la présente convention n'affecte en rien le droit du Fournisseur d'en exiger l'exécution intégrale à tout moment ultérieur, et la renonciation par le Fournisseur à une violation de l'une des conditions de la présente convention ne constitue pas une renonciation à toute autre violation de la même condition ou de toute autre condition.

La langue du Contrat est le Français. En cas de traduction de ce document en Anglais, la version en Français prévaut.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALES

ARAYMOND ENERGIES

ARAYMOND ENERGIES SASU		V.29/03/2024 EN-FINAL	Page 9/13
------------------------	--	--------------------------	-----------

GENERAL TERMS AND CONDITIONS OF SALES OF ARAYMOND ENERGIES SASU

1 - General information

These General Terms and Conditions ("Terms of Sales") apply to the contractual relationship between the supplier ARAYMOND ENERGIES SASU (hereinafter "Supplier") and the Customer company as identified on the Offer (as defined hereunder) (hereinafter "Customer"). Supplier and Customer are hereafter collectively referred to as the "Parties".

These Terms of Sales apply to all Agreements (as defined hereunder).

It is expressly agreed that all references to Customer's documents on any documents, including on an Internet site, referring to another document, shall not be agreed by Supplier without its written and prior agreement. No website usage agreement or any other click through agreement on a website will have any applicability or binding effect whether or not Supplier clicks on an "ok", "I accept" or similar acknowledgment.

Any derogation to these Terms of Sales shall be confirmed in writing by Supplier.

The term in "writing" means any document drawn up on any paper, electronics medium or by fax.

Any of the following acts by Customer shall constitute its acceptance of the Agreement in its entirety: (i) acknowledging the Offer; (ii) issuing an Order; (iii) accepting delivery of the Products; or (iv) by other conduct which fairly recognizes the existence of a contract for the purchase and sale of the Products. Any additional or different terms proposed by Customer, whether in its RFQ (Request For Quotation) materials, award or nomination letters, purchase orders, material releases, scheduling agreements or otherwise, are unacceptable to and expressly rejected by Supplier, are not part of the Agreement, and shall have no effect with respect to any purchases of Products by Customer or the relationship of the Parties. Likewise, any provisions in the contracts between Customer and its customer(s) shall not be binding upon Supplier. Acceptance by Customer of the Offer and Supplier's performance under any purchase order issued by Customer is expressly limited to and conditioned upon Customer's acceptance of the terms of the Offer and these Terms of Sales exclusively. The Parties agree that, once an Agreement has been accepted by Customer, all subsequent shipments of Products, whether sold at revised pricing or other commercial conditions, shall be governed exclusively by these Terms of Sales irrespective of whether formally quoted via a new or revised quotation.

2 – Definition

Agreement : has the meaning set out in article 3.

Confidential Information: any information, in whatever form transmitted, and items embodying information (including photographs, samples, models, prototypes) disclosed by or on behalf of Supplier to the Customer or to which Customer is exposed, including, without limitation, manufacturing methods, procedures, processes, control plans, technologies, know-how, trade secrets, formulas, ideas, inventions, drawings, specifications, product data, designs, software, business plans, marketing plans, business operation information, financial information, pricing information, strategies, customer lists, supplier lists, and any representations, compilations, analysis, and summaries of the foregoing.

Delivery : means the place where the Supplier will physical hand-over the Products to the Customer or its representative, as defined by the applicable Incoterm® (ICC 2020) defined in article 8.3.

Instructions and Maintenance Manual : the installation, dismantling, storage instructions and maintenance plan that Customer shall comply with.

Guidelines for Proper Use : the conditions for proper use of Product.

Offer : the quotation and documents attached thereto and/or referenced therein issued by Supplier and communicated to Customer in order to sell its Products.

Order : has the meaning set out in article 4.1.

Product (s) : the products and, eventually the services (as an accessory) offered for sale by Supplier, as defined in its Offer.

Product Acceptance Test Protocol : has the meaning set out in article 5.1.

Product Quality Documentation : compile notably the description of the Product(s) (performance, dimension and material reports) as well as the Guidelines for Proper Use and the Instructions and Maintenance Manual.

Specifications : the Z-Client drawing and the Product Quality Documentation.

Tooling : means such equipment, tooling, jigs, dies, gauges, molds, fixtures, and/or patterns required for production of the Products.

Z-Client drawing : defining the essential features of the Products.

3 - The Agreement's scope of application

The following documents constitute the entire Agreement between the Parties, each document prevailing over the other in the decreasing order of priority shown below:

- (i) The present General Terms and Conditions,
- (ii) The Offer accepted by any means, in particular by acknowledgment of receipt,
- (iii) The Specifications together with any applicable Instructions and Maintenance Manual, acceptance test protocol and any mutually signed written agreement between the Parties completing the present General Terms and Conditions,
- (iv) The delivery order,
- (v) The invoice.

These documents, taken all together constitute the contractual agreement applicable between the Parties (hereafter the "Agreement"). The Agreement contains the entire understanding of the Parties and is intended as a final expression of their agreement and a complete and exclusive statement of the terms thereof, supersedes all prior oral and written representations and agreements with respect to the matters addressed therein, and, except as otherwise provided herein, may not be amended, modified or otherwise supplemented unless any such amendment, modification, or supplementation is done in writing and explicitly states an intent to modify this Agreement and is signed by an authorized representative of Supplier.

Customer expressly acknowledges that unless expressly included in the Agreement, all descriptions, illustrations, or other information in Supplier's presentations, pamphlets, leaflet, brochures, website materials or other in promotional materials, are merely for general informational purposes, are non-binding and not to be relied upon by Customer and are not a part of the Agreement

4 - Method used to place orders

The Agreement is only valid after expressed agreement of the Order by Supplier in the event that this Order will have different terms from the Offer.

The Order shall be accepted by Supplier through any written means.

Any order expressly accepted by Supplier will be deemed to entail the Customer's acceptance of Supplier's Offer.

Any request of the Customer to recover his orders via a portal or any other means shall be subject to the prior agreement of Supplier. In any event, even though Supplier would have accepted this practice, the Customer will have to make sure that Supplier recovered the aforementioned Orders. In this respect, in the absence of verification by the Customer, Supplier will not be held liable.

4.1 - Order

The order means a purchase order or any similar document issued by Customer formalizing its firm decision to purchase the Products from Supplier, after receipt and, if needed, negotiation, on the Offer. Unless otherwise agreed in writing by Supplier, the Order shall not contain any term or condition which differs or contradicts the Offer and specifies the volume of Product Customer wants to purchase and the requested delivery date(s). Once issued, the Order is binding on the Customer (hereafter the "Order").

4.2 - Amendment of the Orders

Any modification to the Agreement requested by the Customer shall be notified in writing by the Customer to Supplier who will reasonably assess and negotiate this request. However, this request for modification shall be enforceable unless Supplier has given its prior written and express acceptance through its written signature.

4.3 - Cancellation of Order

The Order expresses the Customer's irrevocable consent to the Agreement even it is not expressly referenced therein, in whole or in part. The Customer cannot cancel such Order without the prior and express consent of Supplier. In this case, the Customer shall indemnify Supplier for all of the costs, expenses incurred (in particular specific equipment, research's costs, labour's and supplying's expenses, tooling) and for all direct and indirect consequences and damages resulting thereof. In addition, the deposit already paid shall remain at Supplier.

5 - The Order's preparatory and ancillary work

5.1 Product Acceptance Test Protocol

As certain Products may be used differently and for a number of applications, Customer is entirely responsible for ensuring that the Product selected by it is safe and appropriate for Customer's intended use, considering all factors that could impact the Product's performance, including without limitation, the use, placement, assembly or interaction of the Product with any other product not made by Supplier, the potential weather and other environmental conditions to which the Products may be exposed, and any corrosion agents used on or near the Product or otherwise existing in the environment in which the Product is installed.

In connection with the foregoing, Customer will determine what tests, if any, are necessary to ensure that the Products are safe and appropriate for Customer's intended use and have such tests carried out and the results analyzed and assessed.

In the event that Customer requests that Supplier conducts the foregoing tests, studies and/or test result assessment regarding Customer's intended use of the Product, and if Supplier accepts such request, the specific details of the testing to be completed, shall be specified by Customer and set forth in a separate Product Acceptance Test Protocol. It is expressly agreed between the Parties that the Product Acceptance Test Protocol shall notably but not exclusively include and detail the test protocol and the criteria by which the Product will be determined by Customer to be safe and appropriate for Customer's intended use (hereafter the "Product Acceptance Test Protocol").

In such case, the costs of all such tests shall be borne by Customer in its entirety, unless otherwise mutually agreed in the Product Acceptance Test Protocol. Customer's failure to specify any tests to be completed will be at its own risk.

Supplier shall have no obligation or liability in connection with the Product Acceptance Test Protocol, even if Customer later determines that any aspect of the Product Acceptance Test Protocol, including the type of testing performed, the manner of testing or the interpretation of results, is inadequate, incorrect or otherwise deficient.

5.2 - Handing-over of samples

The samples or prototypes transmitted to the Customer are covered by a strict confidentiality. Samples and prototypes may only be furnished to a third party with Supplier's express authorisation.

Any samples and prototypes are provided to Customer for informational purposes and should not be used for any other purpose, therefore being sold AS-IS without any warranty.

6 - Conditions of use of the Products and the Tooling

6.1 - Storage

Prior to installation, all Products must be kept in their original, unaltered packaging, including, to the extent applicable, in bags, boxes, protective film and pallets and stored in a dry, well-ventilated covered environment so as to ensure that the Products are protected from environmental conditions, including rain, snow, or humidity, and all other conditions that could subject them to moisture.

All pallets or other packaging should be stored on a flat surface and must not be stacked upon one another. Failure to store the Products in accordance with the foregoing will void the warranty and remedies set forth herein in their entirety and, thus, such warranty and remedies shall be unavailable to Customer. Further storage instructions can be found in the Instructions and Maintenance Manual.

Packages not consigned shall not be taken back by Supplier. The Customer undertakes to dispose of packages in accordance with local environmental legislation.

6.2 - Traceability

In addition to proper storage of the parts, Customer is obligated to ensure that all Products are accurately traceable through final installation such that Customer can identify precisely on which site(s) a specific Product batch number has been used. Failure to ensure traceability of the Products in accordance with the foregoing will void the commitments and remedies set forth herein in their entirety and, thus, such rights and remedies shall be unavailable to Customer.

6.3 - Compliance

Customer shall ensure that the installation, use and maintenance of the Product(s) always comply with all applicable laws and the Instruction and Maintenance Manual as well as the Guidelines for proper use.

6.4 - Conservation of Tooling

Only Tooling that is separately negotiated and fully paid for by Customer in accordance with the Tooling payment terms set forth in the Offer or other otherwise under a separate written agreement shall become the property of Customer ("Customer's Tooling"). During its use at Supplier's facility, Customer's Tooling shall be maintained in accordance with Supplier's usual preventative maintenance practice. Supplier shall be under no obligation whatsoever to maintain, repair, or replace any of Customer's Tooling beyond that normal preventative maintenance required to allow for production of the estimated volume at the capacity rates and other terms set forth in the Offer. Customer shall bear the risk of ordinary wear and tear, loss or damage other than as intentionally caused by Supplier. At the request of Customer and to the extent practicable, Customer's Tooling shall be identified by appropriate markings. Prices charged for Customer's Tooling do not include transportation costs, storage beyond completion of the Agreement, or the costs of marking or packaging. Customer acknowledges that Supplier's possession of Customer's Tooling is integrally related to Supplier's performance under the Agreement. Consequently, upon termination, expiration or cancellation of the Agreement for any reason, Supplier shall have a lien on and may maintain possession of Customer's Tooling until Supplier is paid in full for all amounts due under the Agreement. Furthermore, Customer shall not have any interest in or right to purchase any property, including Tooling, owned by Supplier or any other party, even if such property is used in the production of the Products.

7 - Intellectual property and confidentiality

7.1 - Intellectual property and know-how of the documents and the products

All drawings, know-how, designs, specifications, inventions, devices, developments, processes, copyrights, trademarks, patents and applications therefore, and other information or Intellectual Property whether registered or not, disclosed, handed over or otherwise provided to the Customer by the Supplier and all rights therein shall be collectively referred as "Intellectual Property" of the Supplier.

Intellectual Property, unless otherwise agreed in writing, will remain the property of Supplier and will be kept confidential by Customer in accordance with these Terms of Sales. Customer shall have no claim to, nor ownership interest in, any Intellectual Property and such other information, in whatever form and any copies thereof, shall be promptly returned to Supplier upon written request from Supplier. Customer acknowledges that no license or rights whether express or implied of any sort are granted to Customer hereunder in respect of any Intellectual

Property, other than the limited right to use the Supplier's proprietary Products purchased from Supplier. Unless specifically provided for and itemized for payment as agreed to by Supplier, the sale of Products by Supplier to Customer does not include any design, development or related services associated with the Intellectual Property of the Supplier.

Mentioning, incorporating of the Customer's title block, or any other Customer's detail in the drawing shall not be construed as any assignment whatsoever to the Customer of any Intellectual Property and/or know-how rights attached the Z-Client drawing and the references shown in the Customer's title block shall not in any case represent, or be interpreted as an endorsement by Supplier.

7.2 - Confidentiality

Any and all Confidential Information shall be and remain owned by Supplier and shall be held by Customer in strict confidence and used solely for the purpose of doing business with Supplier. Customer shall restrict access to and limit disclosure of Supplier's Confidential Information to only those of Customer's employees, directors, officers, and advisors (collectively, "Customer Representatives") with a need to know the Confidential Information to accomplish the purpose of this Agreement, provided that such Customer Representatives have been instructed and are bound not to disclose the Confidential Information or use it for any purpose other than as permitted under this Agreement and that Customer shall at all times be fully liable to Supplier for any breach of this Agreement by such Customer Representatives. Customer shall not disclose or transfer any of Supplier's Confidential Information, either directly or indirectly, to any other person or entity without the written consent of Supplier.

7.3 - Guarantee in the event of infringement

When design, drawing, technical information ("Data") is provided by the Customer, the Customer guarantees that such Data and their use do / will not infringe third party intellectual property rights or know-how. Customer further warrants that Supplier can use it freely without infringing a contractual or legal obligations.

However, Supplier shall have no obligation to defend, indemnify or hold harmless Customer against any claims, suits, proceedings, or actions asserting that the Products, whether individually or in combination with any other component, part, assembly, or system, directly or indirectly infringe any intellectual property of any third party where the infringement results from: (a) Customer's design of the Products and/or Supplier's compliance with Customer's instructions or requirements, (b) modification of the Products other than by Supplier or its authorized agents to the extent that the infringement would have been avoided but for such modification, (c) the use of the Products except as agreed in writing between Supplier and Customer, (d) the combination of Products with components, parts, assemblies, or systems not provided by Supplier, where the combination causes the infringement and not the Products alone, or infringement attributable to a recommended or directed supplier.

At all event, Supplier will have no liability under this Article unless Customer provides Supplier with full information, cooperation, and assistance regarding, and authority to defend, a claim covered by this Article. Supplier will have no liability under this clause if and to the extent that a claim of infringement is based on (1) a Product modification made by Customer or a third party, (2) a Product modification made by Supplier at Customer's request, (3) use or interconnection by Customer of the Product in combination with other products not made or sourced by Supplier.

8 - Delivery, transport, inspection and acceptance of products

8.1 Leadtime and Capacity Limits

Unless otherwise specified in the Offer, Customer shall: (i) provide Supplier at least twelve (12) weeks of lead time before any requested delivery date and eight (8) additional weeks of rolling forecasted volumes, which automatically become binding on the Parties once they are within four (4) weeks of the mutually agreed delivery date, and (ii) request delivery quantities that are within Supplier's capacity limitations. Customer shall be bound by and unable to change any previously ordered quantities without Supplier's written consent.

8.2 Delivery Dates

Delivery dates are estimated and are not guaranteed. Supplier will use reasonable efforts to meet Customer's requested delivery dates, provided Customer has complied with Supplier's applicable lead time requirements.

8.3 - Delivery Terms

Unless otherwise stated on the face of the Offer, the delivery term shall be Free Carrier (FCA) Supplier's facility listed on the face of the Offer (Incoterms 2020). The risks are transferred to the Customer upon the place of delivery agreed upon the Parties without prejudice to Supplier's right to rely on the benefit of the reservation of title clause or to make use of its right of retention.

In the event that the Customer has the initiative of the transport and bears the transportation costs, the Customer shall be responsible for all financial consequences for direct action of the carrier .

8.4 - Inspection of the Products

Customer shall inspect the Products upon Delivery for apparent and visible damage, including but without being limited to missing quantities and damages to the exterior and visible packaging (hereafter "Apparent Defect"). In case Customer or its representative notices such an Apparent Defect upon such inspection, it shall notify Supplier in writing within a maximum delay of forty-eight (48) hours from the Delivery or of the day Customer should reasonably have known. Failure to notify such an alleged Apparent Defect in the above mentioned delay together with all information reasonably requested by Supplier will void the warranty and remedies set forth in Article 9 in their entirety and, thus, such warranty and remedies will be denied by Supplier.

9 – Warranty; Testing and Remedies

9.1 - Supplier's Warranty

Unless otherwise set forth in the Offer and subject to the conditions specified herein, Supplier warrants to Customer that, at Delivery, the Products will conform to the Specifications.

9.2 - Determination of Non-Conformity

If Customer suspects that any Products were nonconforming with the Specifications at the time of Delivery, Customer shall provide to Supplier written notice that the Products are potentially nonconforming within ten (10) days after Customer knew or reasonably should have known that the Products were potentially nonconforming including but not limited to, through information received from Customer's direct or indirect customer. Together with such written notice, Customer shall provide to Supplier photographic evidence, if applicable, of the alleged nonconformity and all Products and system related information requested by Supplier or which Customer should otherwise reasonable know is relevant to Supplier for purposes of assessing Customer's contention and testing and analysing the Products, including, without limitation, the nature and related details of the transportation, storage, installation and use, the weather and other environmental conditions to which the Products are or have been exposed and the circumstances giving rise to Customer's contention that the Products are nonconforming.

Failure by Customer to timely provide such written notice and all requested or otherwise relevant information will void the commitments and remedies set forth herein in their entirety and thus, such commitments and remedies shall be unavailable to Customer. If upon review of such information, Supplier agrees that the Products are nonconforming with the Specifications at the time of Delivery, then Supplier shall provide to Customer one of the remedies specified in this article 9.

If, however, Supplier does not agree or cannot determine from the information provided by Customer whether the Products are, in fact, nonconforming with the Specifications at the date of Delivery, then, nonconformity with the Specifications at the date of Delivery will be determined by Supplier's inspection and analyses of the Products and, where relevant, the system in which the Products are installed.

In connection with the foregoing, to enable Supplier's inspection and analyses of the Products, promptly upon Supplier's request, Customer shall ship to Supplier all allegedly nonconforming Products (or, if impracticable, a random statistically significant sample) and, if applicable, for installed Products, ensure that Supplier is able to access, with necessary legal permission, any sites, whether owned by Customer or a third party, at which the potentially non-conforming Products and related systems or assemblies into which the Products have been installed.

If, based on Supplier's inspection and analyses, Supplier determines that the Products are nonconforming with the Specifications at Delivery, Supplier will initiate a root cause analysis to further understand how such nonconformity arose. If the root cause analysis conclusively determines that the Products are nonconforming with the Specifications at the time of Delivery as a result of factors within the Supplier's control, as opposed to external factors, then Supplier shall provide to Customer one of the remedies specified in this article 9.

If, however, Supplier's inspection and analyses does not demonstrate that the Products are nonconforming, Customer shall not be entitled to any remedy hereunder and the investigation into Customer's contention will be permanently closed.

The costs of any sorting or containment measures put in place during review of information, inspection and analyses process and any related root cause analyses shall be borne by Customer unless Customer is determined to be entitled to a remedy as specified herein.

Conformance of the Products to the applicable Specifications is an absolute defence to warranty.

9.3 – Remedies

In the event that the Products are non-conforming, as determined in accordance with this Article, Supplier's sole liability to Customer and Customer's SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY under this warranty (whether or not the non-conforming Products have been installed in solar panel assemblies and must be the subject of a corrective action, field action, satisfaction or other service campaign or similar action) is limited to, at Supplier's choice, the following: 1) provision of a replacement Product for each non-conforming Product, or 2) credit of the purchase price for the non-conforming Products.

The costs of any remedy provided to Customer, including the costs of any replacement Products, shall be subject to the liability cap set forth in Article 13.

10 - Case of hardship and force majeure

10.1 - Clause of hardship

The Parties recognize that the Agreement constitutes a reasonable and equitable basis of their co-operation. If the data on which this Agreement is based are modified with the result that Supplier encounters serious and unforeseeable difficulties (for example but not limited to the following, significant increases in raw material's prices ...), then Supplier, after prior written notification, will make the adjustments, which are necessary in consequence of the circumstances and which were not reasonably foreseeable at the time of the Offer, in order for the contract to be balanced.

10.2 – Force majeure

The occurrence of an event of force majeure will lead to the suspension of Supplier's obligations with regard to the Customer. However Supplier will inform the Customer as soon as possible of the occurrence of a case of force majeure. Supplier will endeavour to remedy the situation, which has thus arisen, as soon as reasonably possible. It is expressly agreed that the Parties shall meet in order to agree as to the postponement of Supplier's obligations, which are affected by the event of force majeure, and to the rescheduling of the instalment schedule. Should this event continue for a period longer than 10 calendar days, and in the absence of an agreement 15 days following notice of the occurrence of the event of force majeure, either Party may terminate the Agreement without prior notice. Pursuant to this Agreement, it is expressly agreed that events of force majeure shall be defined in accordance with the applicable law, it being understood that the following events are qualified as event of Force Majeure: strikes or other blocking labour unrest, war and any governmental decision which could result in disruption in the supply chain, paralysing bad weather, blocking road accidents or incidents, fires, shortage of raw materials, power shortages, pandemics and each of their consequence individually constitute an event of force majeure or generally, the fact, in spite of all due care taken, of not being able to make the delivery in accordance with the instalment dates as a result of a ban on, or non-receipt, of carriage authorisations by the relevant authorities for all the plants concerned by the issuance.

11 - Establishment of the price

The prices are indicated in the Offer. All prices are expressed in euros excluding tax and are subject of value added tax at the legal rate in force of the invoice date. They are invoiced in accordance with the Offer's conditions. The price corresponds exclusively to the Products and services specified in the Offer. The payments are made in Euros unless otherwise stipulated in the Offer.

The price shall be increased in accordance with any specific price increase-related provisions contained in the Offer or, if no such price increase-related provisions are stated in the Offer or otherwise mutually agreed in writing, including retroactively, to account for the full impact of raw material, component part, packaging and transportation price increases, increased labor rates, currency exchange rate fluctuations, actual volumes being less than those estimated by Customer, and all other factors that increase Supplier's cost of providing the Products to Customer, including without limitation changes in tariffs, tax, trade or national security-related laws or regulations or similar governmental actions that directly or indirectly increase the total costs of providing the Products.

In addition to the price of the Products as stated in the Offer, any and all taxes that may be imposed by any taxing authority, arising from the sale, delivery, or use of the Products and for which the Supplier may be held responsible for collection or payment either on its own behalf or on behalf of the Customer, shall be paid by the Customer to Supplier upon Supplier's demand.

12 - Payment

12.1 - Terms of payment

Unless otherwise expressly agreed in a specific agreement, payments are made in accordance with the payment terms as stated in the Offer. In case the Offer would not mention any payment terms and in all other cases, invoices shall be paid within a maximum delay of thirty (30) days end of the month.

Set-off and compensation can only occur if and exclusively in the extent and under the conditions provided by applicable law.

The dates of payment agreed upon in the Agreement shall never be unilaterally reconsidered by the Customer for whatever reasons, even in the event of litigation.

The advance payments are made without discount, unless otherwise agreed in a specific agreement.

In the event Customer fails to the comply with the foregoing and improperly sets off, debits or withholds amounts due or to become due to Supplier, Supplier shall be entitled, in addition to all of its other rights hereunder or otherwise under applicable law, to withhold shipments of Products until Customer reverses such improper set off, debit and/or withholding.

12.2 - Delay of payment

Any delay in payments will automatically entitle Supplier to the application of interests which shall equal to, at least, three times the French legal interest rate.

Any delay in payments within due date shall automatically entitle Supplier to withhold shipment of products, institute new terms of payment, cancel any order and not liable for direct or indirect consequences arising from such actions.

In addition, Supplier shall be entitled to obtain reasonable compensation from the Customer for any recovery costs and incurred due to the customer's late payment.

12.3 – Modification of Customer's situation

Customer is duly informed that Supplier uses credit insurance or factoring to protect its trade receivables. As a consequence, in the event of deterioration of the Customer's situation which would result in Supplier's credit insurer to limit or refuse the coverage of Customer's debt obligations, Supplier reserves the right for future Offers and Deliveries to change the payment terms as he deems relevant and necessary.

12.4 - Reservation of title

Supplier keeps full ownership of the properties that are the subject of the Agreement until the effective payment of the entire price in principal and ancillary amounts. The non-payment of any of the due date could lead to the claim of these products. However, as of delivery, the Customer assumes liability for any damages that these properties could suffer or cause.

13 - Responsibility/Liability**13.1 - Definition of Supplier's liability**

Supplier's responsibility is limited to the conformity of the Products with the Specifications at Delivery, as defined in Article 9.1. As a consequence and to the largest extent permitted by applicable law, Supplier excludes any and all other warranty (whether express or implied) and liability whatsoever, including but not limited to the following : (i) merchantability and fitness for a particular purpose; (ii) Product design defects if the Products are not designed entirely by Supplier; (iii) the selection of the Products for use by Customer; (iv) defects or damage caused by unauthorized or improper installation, alteration, repair, maintenance (including failure to provide appropriate maintenance), storage, or handling of the Products by Customer or any third party; (v) Products considered by Supplier to be samples, prototype, development or pre-production, as all such Products are provided "AS IS" basis for informational purposes only; (vi) any component, system, or assembly not manufactured or sold by Supplier and/or the integration, incorporation, interaction, connection, placement, or use of the Products in or with any such component, system, or assembly, (vii) Products that have been subject to damage attributable to or caused by: (a) misuse, abuse, or vandalism or any transit related damage; (b) acts of God or any other circumstances or actions that are beyond Supplier's reasonable control; or (c) normal wear and tear.

For sake of clarity, If the Customer refuses to participate in a product recall, whether initiated internally or imposed by authorities, it will indemnify and hold ARAYMOND ENERGIES harmless against any expense, claim or legal action resulting from any delay or failure to conduct the recall.

13.2 - Limitation of Supplier's liability

Supplier shall not be required to compensate harmful consequences due to the faults of the Customer or of third parties in connection with the implementation of the Agreement.

Supplier shall not be liable for damages resulting from the Customer's use of technical documents, information or data from the Customer or imposed by the latter.

If penalties and compensations planned were agreed by mutual agreement, these penalties and compensations have the value of fixed compensation, are in full discharge and are exclusive of any other sanction or compensation.

Supplier's liability, all causes taken together except for personal injuries and for gross misconduct liability, shall not exceed, in the case of nonconforming Products, the total purchase price of the nonconforming Products at issue, and, in all other cases, 10% of the total purchase price paid or to be paid by the Customer for the Products under the Agreement. Notwithstanding anything contained herein to the contrary, Supplier shall not, under any circumstances, be liable to Customer for any indirect, incidental, special, exemplary, punitive or consequential damages, including, without limitation, loss of profits, loss of revenue, loss of use of the Products or equipment, cost of capital, cost of any site commissioning, delay, interruption and/or failure or any damages claimed by Customer's direct or indirect Customer.

The Customer guarantees waiver of remedy by its insurers or third parties in a contractual relationship with it, against ARAYMOND ENERGIES or its insurers that is above and beyond the aforementioned limits and exclusions.

Any legal action arising out of or related to the Products, these Terms of Sales, irrespective of the cause of action alleged, must be brought by Customer, or any other person making a claim under this Agreement, within two (2) years after the date of Delivery of the relevant Products to Customer, or within one (1) year after the cause of action has accrued, whichever comes first.

14 - Supplier's right to terminate for breach

Supplier reserves the right to terminate all or any part of the order, without any liability of Supplier to Customer or any other third party if Customer repudiates, breaches, or threatens to breach any of the terms.

15 - Amicable resolution of disputes

All disputes, controversies or differences that may arise between the parties hereto, out of or in relation to or in connection with contractual relationship or for the breach thereof, shall be settled amicably through negotiations in good faith.

16 - Applicable law - Attribution of jurisdiction

In the absence of amicable agreement thirty (30) days after the first claim of one of the Party, it is expressly agreed that any dispute relating to the Agreement, including notably its conclusion, its term or its interpretation shall be subjected to the French law and shall be of the exclusive competence of the commercial Court of Grenoble, FRANCE, even in the event of appeal and of plurality of defendants.

17 - Miscellaneous

In the event that any clause of these Terms and Conditions or other elements of the Agreement should be or become invalid, this shall not affect the validity of the remaining clauses.

No purported waiver of any provision of the Agreement shall be effective unless Supplier's intent to waive such provision is explicitly stated in writing. The failure of Supplier to require performance under any provision of this Agreement shall in no way affect Supplier's right to require full performance at any subsequent time, nor shall the waiver by Supplier of a breach of any of the terms and conditions of this Agreement constitute a waiver of any other breach of the same or any other term. The language of this Terms of Sales is French. The present translation in English is provided for information purposes only.